

PAGE 5 : L'ARRIVÉE DES MARINS AMÉRICAINS A BREST

EXCELSIOR

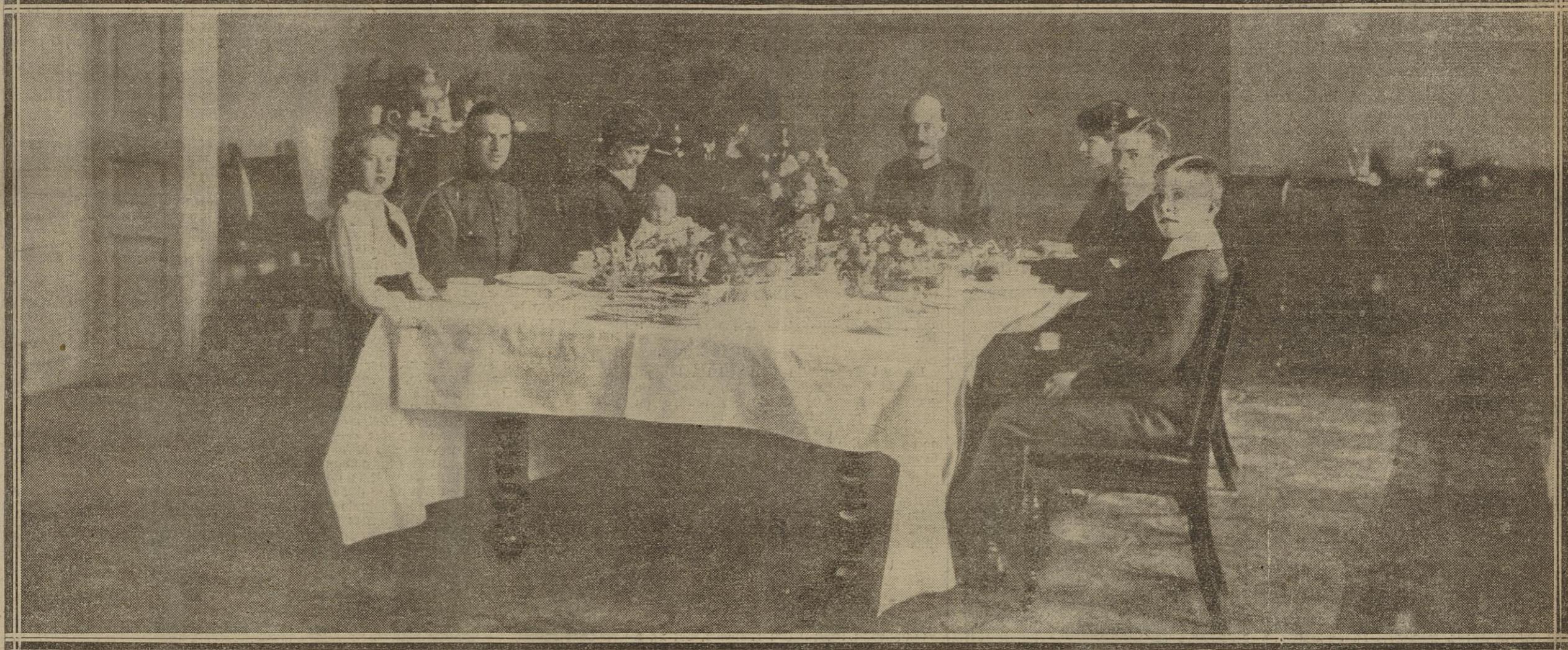
Huitième année. — N° 2.402. — 10 centimes.

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON

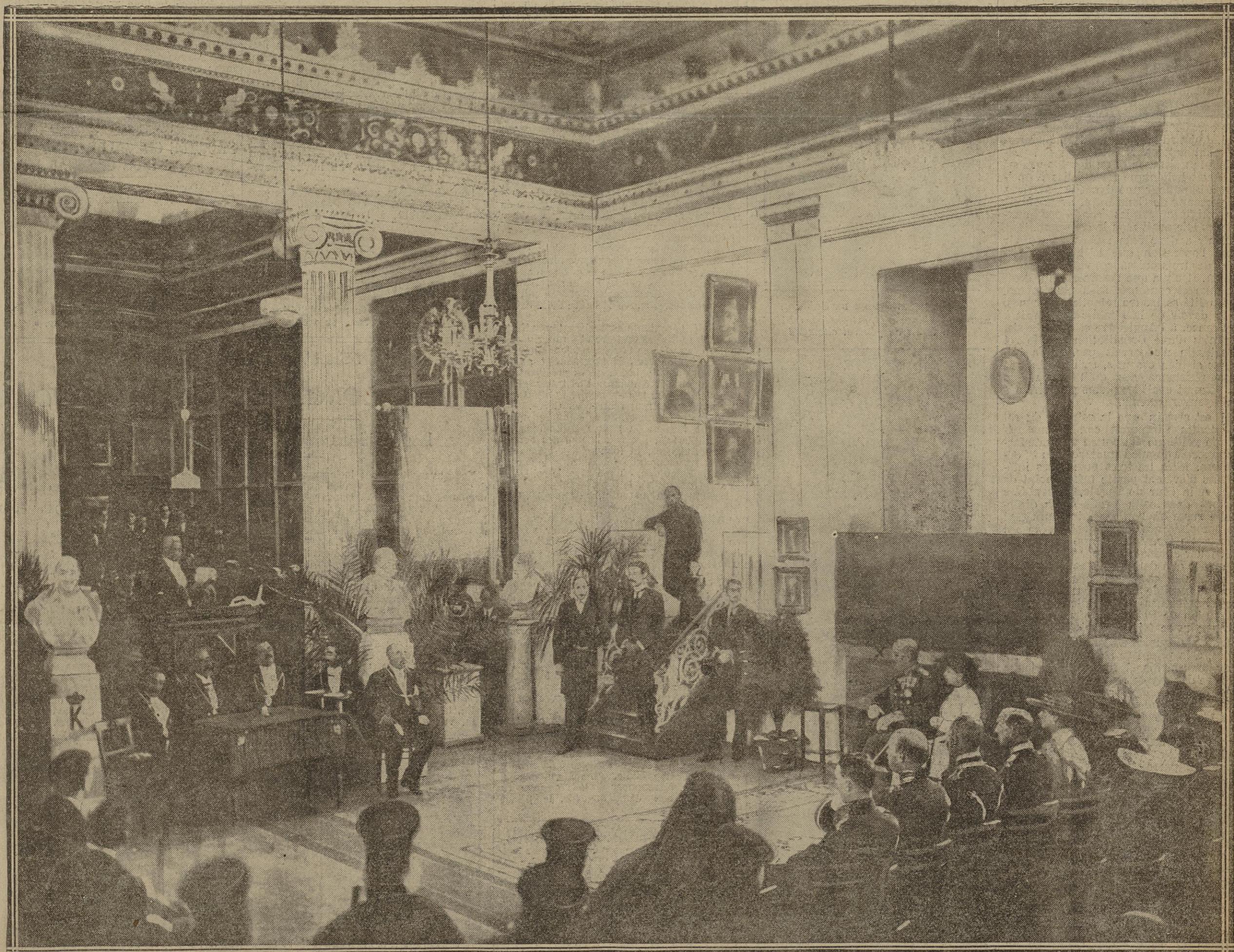
Mercredi
13
JUIN
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 02.73 - 02.75 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45 ::
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. - Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

CONSTANTIN I^{er} ABDIQUE EN FAVEUR DE SON SECOND FILS



EN FAMILLE : LE PETIT DÉJEUNER DU MATIN DE LA FAMILLE ROYALE DE GRÈCE AU PALAIS D'ATHÈNES



EN APPARAT : LA FAMILLE ROYALE ASSISTANT, LE 7 AVRIL DERNIER, À L'INAUGURATION D'UN BUSTE DU ROI, À L'UNIVERSITÉ D'ATHÈNES

La nouvelle est officielle : le roi de Grèce a abdiqué. La première photo a été prise en décembre 1913. On y voit, de gauche à droite, la princesse Irène, le diadoque Georges, la reine Sophie tenant la princesse Catherine, le roi, la princesse Hélène, le prince Alexandre

— roi aujourd'hui — et le jeune prince Paul. Sur la seconde on voit — à côté de la reine Sophie — le roi (X) assistant à l'inauguration de son propre buste, le 7 avril dernier, à l'Université d'Athènes. A droite, la princesse Hélène et les membres de la famille royale.

C'EST SUR L'INVITATION DES ALLIÉS QUE CONSTANTIN I^e A ABDIQUÉ

Tout s'est passé dans le calme. — Des troupes franco-britanniques ont débarqué sur différents points du territoire grec.

LE PRINCE ALEXANDRE DEVIENT ROI DES HELLÈNES

ATHENES, 12 JUIN. — LE ROI CONSTANTIN A ABDIQUE EN FAVEUR DE SON FILS, LE PRINCE ALEXANDRE. (Hayas.)

Le roi Constantin a abdiqué, la Grèce est calme. L'événement était attendu, on peut même dire escompté depuis que la mission de M. Jonnart était officielle. Et le roi de Grèce avait compris le premier que son sort était réglé, du moment que les trois puissances protectrices étaient mises enfin d'accord pour confier à une personnalité unique, à une sorte de proconsul, le mandat de régler à fond une situation intolérable.

Constantin est de longue date un ennemi de la France. Il n'avait pas attendu la guerre pour manifester ses sentiments. On n'aurait jamais dû oublier son insolent discours de Potsdam. Quelques semaines après que la France, obéissant à ses traditions de philhellénisme, avait lutté pour faire attribuer Cavalla à la Grèce, le roi proclama son culte de la force allemande et s'enorgueillissait du bâton de maréchal que Guillaume II lui avait conféré. Ce précédent contenait en germe toute la politique de Constantin telle qu'elle a évolué au cours de la guerre européenne.

Cette politique, faite de duplicité et de fourberie, n'a reculé ni devant la violation de la foi jurée ni même devant le crime. De son éducation prussienne, Constantin avait gardé autre chose encore que les leçons de l'Académie de guerre. Il y avait appris le cynisme. Il s'aperçoit aujourd'hui que les méthodes qui ont réussi à Frédéric II et à Bismarck sont moins profitables quand on les applique dans un petit royaume qui ne doit l'existence qu'à la bonne volonté de plusieurs grandes nations.

Ces nations étaient fondées mille fois, en droit et en fait, à agir comme elles viennent de s'y décider. Tout les autorisaient à exercer ce contrôle sur une dynastie et sur un Etat qu'elles ont créés de toutes pièces. Prévoyant les difficultés de l'avenir, les puissances protectrices étaient sagement réservé la faculté d'intervenir dans les affaires grecques. Les occasions ne leur ont jamais manqué. Aujourd'hui, elles agissent conformément aux conventions qui ont présidé à la naissance et au développement de l'Etat hellénique lorsqu'elles rappellent à la pudeur une dynastie qui, dans la personne de Constantin, avait oublié ses origines et les conditions auxquelles elle avait reçu la couronne.

Il n'y a donc aucun abus de pouvoir dans l'opération que le haut-commissaire des trois puissances vient de mener à bien. Il n'y a que l'exercice d'un droit légitime et consacré. Bien plus même, la légalité se trouve rétablie à Athènes, et le devoir de la rétablir s'imposait à la France, à l'Angleterre et à la Russie, garantes d'une Constitution que le roi Constantin n'observait pas. Il l'a lui-même si bien compris, qu'il a abdiqué sans résistance dès qu'il a vu que M. Jonnart avait les pleins pouvoirs des trois gouvernements.

Il est certain que la retraite du roi Constantin s'imposait comme une nécessité politique et comme une satisfaction morale depuis le massacre du 1^{er} décembre. Mais les trois puissances intéressées n'avaient pas le même point de vue. A la cour de Russie, et peut-être surtout dans cette partie de la diplomatie russe où l'on avait toujours tant de complaisance germanophile, le roi Constantin trouvait des appuis et il savait jouer autant de sa parenté avec les Romanoff que de l'argument légitimiste. Il a fallu la chute de Nicolas II pour rendre possible une action concertée, sur l'imminence de laquelle, depuis la révolution de Petrograd, Constantin ne devait plus se faire d'illusions.

C'est pourquoi il a abdiqué sans résistance, à la première sommation, en faveur de son fils Alexandre. Ce jeune homme de vingt-quatre ans est une page blanche. Il n'est pas aussi imprégné de germanisme que son frère ainé et l'on a lieu d'attendre de lui que, comme son grand-père Georges I^r, il règne sagement et prudemment, en se souvenant qu'il ne doit son trône qu'à la bienveillance de parrains qui pourront toujours, d'un signe, le lui retirer.

Ce règne, d'ailleurs, connaîtra ses difficultés. La politique de Constantin a profondément troublé la Grèce et l'a mis à deux doigts de la guerre civile. Il faudra reconstruire la Grèce vénizéliste avec la Grèce antivénizéliste. C'est la tâche de demain et l'influence de M. Jonnart devra encore, pour cette délicate besogne, se faire sentir. Il serait peut-être hasardeux de penser que tout va rentrer du jour au lendemain dans l'ordre souhaitable. Mais la disparition de Constantin, à elle seule, supprime un foyer d'intrigues et d'agitation et permet à la politique de la Grèce de reprendre un cours régulier. Et c'est pour ceux des Grecs qui ont suivi M. Venizelos et le gouvernement de la défense nationale une première revanche dont le retentissement moral sera profond en Orient,

où la cause des Alliés commençait à avoir besoin de montrer qu'elle sait se faire respecter, elle et les hommes qui lui sont fidèles.

Jacques BAINVILLE.

L'ABDICTION

ATHÈNES, 12 juin. — Dans la matinée de lundi, M. Jonnart eut avec M. Zaimis une entrevue dans laquelle il lui demanda, au nom des puissances protectrices, l'abdication du roi Constantin et la désignation de son successeur, à l'exclusion du diadoque.

M. Zaimis reconnaît le désintéressement de certaines puissances dont le seul but était de

reconstituer l'unité de la Grèce sous l'égide de la Constitution ; mais il répondit à M. Jonnart qu'une décision ne pouvait être



LE PRINCE ALEXANDRE
second fils du roi Constantin, capitaine
au 1^{er} régiment d'artillerie, né au château
de Tatoi, le 20 juillet 1893



LA REINE SOPHIE DE GRÈCE
sœur de Guillaume II, est photographiée ici
en tenue de général allemand



LE ROI CONSTANTIN
en feldmarschall allemand, sortant du club
allemand « Philadelphia », à Athènes, le
jour de l'anniversaire de son beau-frère,
le kaiser.

prise par le roi qu'après une réunion du Conseil de la Couronne, composé des anciens présidents du Conseil.

Dans la soirée, malgré les excitations de certains agitateurs et l'appel du tocsin, l'ordre ne fut pas troublé dans les rues d'Athènes.

Ce matin, à neuf heures et demie, le président du Conseil fit connaitre à M. Jonnart la réponse de la Couronne par la lettre suivante :

Monsieur le haut commissaire,

La France, la Grande-Bretagne et la Russie ayant réclamé, par votre note d'hier, l'abdication de S. M. le roi Constantin et la désignation de son successeur, le sous-signé, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que S. M. le roi, soucieux comme toujours du seul intérêt de la Grèce, a décidé de quitter, avec le prince royal, le pays, et désigne pour son successeur le prince Alexandre.

ZAIMIS.

L'ex-roi Constantin a manifesté l'intention de s'embarquer sur un navire de guerre britannique et de se rendre en Suisse en passant par l'Italie.

Tout permet de penser qu'aucun désordre ne se produira : les troupes mises à la disposition du haut commissaire des puissances avaient reçu l'ordre de ne pas débarquer avant que le roi eût fait connaître sa décision.

En Thessalie, les troupes alliées ont occupé Fllassona sans trouver de résistance. Elles continuent leur marche sans incident.

(Voir la suite en Dernière Heure.)

LA FAMILLE ROYALE

Constantin I^r, roi des Hellènes, est né à Athènes le 21 juillet 1868.

Son père, le roi Georges I^r, était fils du roi Christian IX de Danemark et frère de la reine mère Alexandra d'Angleterre, de la tsarine mère Marie-Féodorovna et du roi Frédéric VIII de Danemark. Sa mère est la reine Olga, née grande-duchesse de Russie et cousine du tsar Alexandre III.

Constantin I^r est donc cousin du roi Georges d'Angleterre, du roi Haakon de Norvège, du roi Christian de Danemark et de l'ex-tsar de Russie.

Il a épousé, en 1889, la princesse Sophie de Hohenzollern, sœur du Kaiser.

Il a eu de son mariage six enfants : le prince royal Georges, duc de Sparte, né en 1890 ; le prince Alexandre, né en 1893 ; le prince Paul, né en 1901 ; et trois filles, les princesses Hélène, née en 1896 ; Irene, née en 1904, et Catherine, née en 1913.

Il a quatre frères : les princes Georges, marié à la princesse Marie-Bonaparte ; Nicolas, marié à la grande-duchesse Hélène de Russie ; André, marié à la princesse Alice de Battenberg, nièce de la reine d'Espagne et Christophe.

Comme diadoque, ou généralissime, Constantin, alors due de Sparte, commanda les armées grecques pendant la guerre malheureuse de 1897-98, contre les Turcs. L'intervention des puissances protectrices mit fin aux hostilités et sauva la Grèce de la catastrophe.

Un vif mécontentement s'était manifesté parmi les officiers de terre et de mer, Constantin et ses frères durent, quelques années plus tard, renoncer à leurs grades et quitter le pays. Mais Venizelos, alors président du Conseil, réussit à apaiser l'irritation générale et à sauver la monarchie. Le diadoque et ses frères purent rentrer en Grèce.

On confia à Constantin le commandement suprême lors de la guerre balkanique en 1912. Cette fois, grâce à l'appui des Serbes et des Bulgares, la fortune des armes lui sourit. La campagne fut couronnée par la prise de Salonique, où son père, le roi Georges, fut assassiné, le 5 mars 1913.

Devenu roi, Constantin, aidé par les Serbes, battit les Bulgares au cours de la deuxième guerre balkanique. Une fois la paix signée, il accomplit son premier voyage comme souverain. Après avoir été à Vienne, il visita l'Allemagne et assista aux grandes manœuvres allemandes. Il prononça alors le fameux discours où il affirmait que tous les succès de l'armée grecque devaient être attribués à l'influence de l'éducation allemande.

Phrase qui fut d'autant plus sensible à la France que tout le mérite d'avoir formé l'armée grecque revenait à une mission française, dirigée par le général Eyraud.

L'accueil que reçut Constantin à Paris à son retour d'Allemagne fut plutôt froid.

Sa germanophilie devait d'ailleurs s'accroître de plus en plus au cours de la guerre actuelle.

L'attitude du monarque hellénique a toujours été plus ou moins ouverte celle d'un souverain hostile aux puissances protectrices et à leurs alliés. Cette nefaste politique, qui a conduit la Grèce à la misère et à la guerre civile, oblige aujourd'hui Constantin à renoncer à la couronne en faveur de son deuxième fils, le prince Alexandre.

L'OCCUPATION DE L'ÉPIRE PAR LES ITALIENS

ATHÈNES, 8 JUIN (retardée dans la transmission). — Le gouvernement d'Athènes a donné ordre aux autorités militaires et civiles de Janina de quitter la ville et a décidé de former une protestation. (Radio.)

LONDRES, 12 JUIN. — Selon le correspondant du Daily Telegraph à Athènes, les forces italiennes, après avoir occupé Janina, marchent vers Preveza, en vue d'occuper le sud de l'Épire.

ECOLE Boulevard Poissonnière, 19
Rue de Rivoli, 53
Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

LES BUTS DE GUERRE DES ALLIÉS

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS A LA NOTE RUSSE DU 9 AVRIL

PÉTROGRAD, 12 JUIN. — Voici le texte de la réponse du gouvernement français à la proclamation russe en date du 9 avril/27 mars 1917 :

C'est avec une entière satisfaction que le gouvernement de la République française a pris connaissance de la proclamation du gouvernement provisoire russe en date du 9 avril/27 mars dernier, que M. l'ambassadeur de Russie a été chargé de lui communiquer.

Le gouvernement de la République partage la pleine confiance qu'entretient le gouvernement provisoire dans la restauration des forces politiques, économiques et militaires du pays. Il ne doute pas que les mesures annoncées pour améliorer les conditions dans lesquelles le peuple russe entend poursuivre jusqu'à la victoire la guerre contre des adversaires qui, plus que jamais, menacent son patrimoine national, lui permettent de le chasser de son sol, de fonder définitivement sa liberté reconquise et de prendre ainsi sa part efficace de la lutte commune des Alliés. Ainsi seront rendus vaincus les efforts que ne cessent de renouveler nos ennemis pour semer la méfiance entre ceux-ci et pour accroître les bruits les plus mensongers sur leurs décisions réciproques.

Le gouvernement de la République française, toujours confiant dans les sentiments de son ancienne et fidèle alliée, est heureux de se sentir en pleine communauté d'idées avec le gouvernement et le peuple russes, en ce qui concerne les principes dont n'a cessé de s'inspirer sa politique au cours du présent conflit.

La France ne songe à opprimer aucun peuple ni aucune nationalité, même celle de ses ennemis d'aujourd'hui. Mais elle entend que l'oppression qui a si longtemps pesé sur le monde soit enfin détruite et que soient châtiés les auteurs des crimes qui demeureront pour nos ennemis la honte de cette guerre. Laissant à ses ennemis l'esprit de conquête et de convoitise dont ils s'inspirent dans la paix comme dans la guerre, la France ne prétendra jamais arracher aucun territoire à ses légitimes possesseurs.

Repoussée dans tous les efforts qu'elle a faits pour maintenir la paix, forcée de répondre par les armes à la plus injuste des agressions, elle n'est entrée en guerre que pour défendre sa liberté et son patrimoine.

UN SOUS-MARIN ALLEMAND SE RÉFUGIE DANS LE PORT DE CADIX

CADIX, 12 JUIN. — Hier matin, les torpilleurs espagnols n° 6 et 11 ont trouvé, près de la baie de Cadix, le sous-marin allemand U-52, avec des avaries de machines produites par des coups de canon.

Le submersible est un bâtiment de type récent qui déplace 480 tonnes ; il a vingt hommes d'équipage, deux tubes lance-torpilles et deux canons à tir rapide.

Le commandant paraît être âgé de vingt-huit à trente ans.

Les hommes de l'équipage déclarèrent qu'il a coulé plusieurs navires ces jours derniers, et notamment, un navire norvégien.

Le submersible naviguait entre le cap Saint-Vincent et le cap Spartel, sur les côtes du Maroc, à l'entrée des eaux de Gibraltar.

Les autorités du port de Cadix ont fait enlever à son bord les appareils de T.S.F. et ont pris les mesures nécessaires pour l'empêcher de communiquer avec les navires marchands austro-allemands réfugiés à Cadix.

Le commandant allemand a visité les autorités qui lui ont rendu sa visite.

national et pour assurer désormais dans le monde le respect de l'indépendance des peuples. De même que la Russie a proclamé la restauration de la Pologne dans son ancienne indépendance, de même la France salutera avec joie l'effort que poursuivent, sur différents points du monde, les peuples encore engagés dans les liens d'une dépendance condamnée par l'histoire.

Que ce soit pour conquérir ou recouvrir leur indépendance nationale, pour affirmer leur droit au respect d'une ancienne civilisation, ou pour secourir cette tyrannie germanique prompte à peser si lourdement sur les peuples moins avancés dans les voies du progrès, la France ne voit de fin de la guerre que par le triomphe du droit et de la justice.

Pour elle-même, elle entend que soient libérées et lui fassent retour ses fidèles et loyales provinces d'Alsace et de Lorraine, qui lui ont été arrachées judis par la violence. Avec ses alliés elle combattrà jusqu'à la victoire pour que leur soient assurées la restauration intégrale de leurs droits territoriaux et de leur indépendance politique et économique, ainsi que les indemnités réparatoires pour tant de ravages inhumains et injustifiés et les garanties indispensables contre le retour des maux causés par les incessantes provocations de nos ennemis.

Le gouvernement de la République demeure, comme le peuple russe, convaincu que c'est en s'inspirant de ces principes que la politique extérieure de la Russie atteindra les buts que se propose un peuple épris de la justice et de la liberté, et qu'après la lutte victorieuse les Alliés pourront créer une paix solide et durable fondée sur le droit.

Le gouvernement provisoire russe peut être assuré que le gouvernement français est désireux de s'entendre avec lui non seulement sur les moyens de poursuivre la lutte, mais aussi sur ceux de la terminer, en examinant et en fixant d'un commun accord les conditions dans lesquelles ils peuvent espérer atteindre à un règlement final conforme aux idées qui président à leur conduite dans cette guerre.

A cette réponse se trouvait annexé l'ordre du jour voté le 5 juin par la Chambre française des députés.

LES CHIFFRES OFFICIELS DES PRISONNIERS BRITANNIQUES

LONDRES, 12 JUIN. — Aujourd'hui, en réponse à une question, M. Hope a dit à la Chambre des Communes que les chiffres des prisonniers britanniques actuellement aux mains de l'ennemi sont les suivants :

En Allemagne : 1.854 officiers, 34.304 hommes ; en Turquie : 556 officiers, 8.355 hommes ; en Autriche : 5 officiers, 12 hommes ; en Bulgarie : 22 officiers, 523 hommes. Soit au total : 2.137 officiers, 43.194 hommes.

La plupart des prisonniers qui sont aux mains des Turcs sont des Indiens.

PROCÉDÉ CHEVALERESQUE D'UN GÉNÉRAL BELGE</

L'OFFENSIVE ITALIENNE SUR LE TRENTIN

Les Anglais ont progressé à l'est de Messines et sur les deux rives de la Souchez

Une nouvelle progression des troupes britanniques, à l'est de Messines, sur un front de trois kilomètres, et la prise du hameau de Gapaard, sur la route d'Ypres à Warneton, plusieurs coups de main exécutés avec succès entre Armentières et La Bassée, de notre côté une lutte d'artillerie assez vive vers le plateau de Calonne et au sud-est de Nauroy, tels sont, sur le front occidental, les événements de la journée. Pas plus que la veille, les Allemands n'ont tenté de réaction de quelque importance au sud d'Ypres, malgré les nouveaux progrès que nos alliés y ont accomplis vers l'aile droite de leur front d'attaque.

Pendant ce répit, dont nous avons dit hier la signification toute favorable pour nous, une nouvelle offensive a commencé sur le front italien. Le point d'attaque a été choisi cette fois au sud-est du Trentin, dans la chaîne de montagnes qui bordent le plateau d'Asiago, entre la Brenta et la vallée de l'Astico. Après s'être avancés de ce côté assez loin en territoire ennemi, nos alliés avaient été ramenés, en juin dernier, un peu en deçà de leur frontière. Ils viennent de repérer ce recul en s'emparant de presque tout le massif du mont Ortigara, au sud de la Brenta. En cette région montagneuse, il ne peut être question d'établir des lignes de défense continues : on occupe des passes et les sommets qui les commandent. La densité des troupes est donc relativement faible. Le chiffre des prisonniers doit être estimé en proportion.

Les opérations qui s'engagent vers le Trentin n'impliquent en aucune façon que le commandement italien, après avoir attaqué sur le Carso, ait changé d'intention. Tout au contraire elles se rattachent à un plan d'ensemble dont l'exécution suit exactement la conception.

Ainsi, sur tous les fronts, l'ennemi est éduqué à faire face à nos offensives, ou les attendre, ce qui est une situation plus désavantageuse encore.

Jean VILLARS.

Une explosion... à propos du gaz

Les nouvelles décisions de M. Viollette ont fait hier, à la Chambre, l'objet de nombreux commentaires.

La question du gaz était, hier, à l'ordre du jour dans les couloirs du Palais-Bourbon, où les dernières décisions de M. Maurice Viollette étaient diversement commentées.

Les députés de Paris manifestaient leur surprise. Ils s'étonnaient surtout que des mesures de cette gravité aient pu être décidées autrement qu'après entente avec les élus des populations intéressées. Les représentants des grandes villes se réservaient, attendant de connaître les dérogations annoncées.

La question sera d'ailleurs portée demain à la tribune de la Chambre par M. Emile Constant, député de Bazas (Gironde), qui s'adressera à ce sujet au président du Conseil la lettre suivante :

Monsieur le président du Conseil,
Un décret — proche parent des décrets-lois dont un rapport de M. Viollette a proclamé la faille — nous a appris, hier matin, que l'usage du gaz nous serait interdit pendant treize heures par jour.

Gros émoi à Paris, dont le conseil municipal s'est fait, hier soir, l'écho !

Comme la mesure est indéfendable, elle a été aussitôt rapportée pour la capitale et soumise à des dérogations pour la province. Qu'est-ce à dire ?

Le décret de M. Viollette portait également les signatures de M. Desplas et du Président de la République. L'opinion publique a le droit de se demander si ce ne sont pas des garanties suffisantes contre d'autant malencontreuses improvisations.

Jaurai donc l'honneur, dès le début de la séance de jeudi, de vous fournir l'occasion de donner au pays les explications indispensables. Veuillez agréer, etc.

De son côté, le groupe des députés de la Seine a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Le groupe des députés de la Seine, saisi de la question du gaz,

Considérant que les différents décrets pris par le gouvernement, édictant des mesures qui sont rapportées desquelles sont communes, révèlent une absence de plan d'ensemble de nature à déconcerter l'opinion,

Exprime le regret de voir se continuer une méthode inconciliable avec les nécessités de l'intérêt public.

Cette motion a été aussitôt portée à la connaissance du gouvernement.

Pour les éprouvés de la guerre

C'est aujourd'hui le premier jour de vente au Petit Palais : des dessins et tableaux modernes, des porcelaines et faïences seront dispersés — comme on dit — au feu des enchères.

Nous publierons demain la sixième liste des souscriptions à la grande tombola du saphir. Disons seulement que son total de 24.800 francs, s'ajoutant à celui des listes précédentes, porte le total général au chiffre coquet de 327.200 francs.

Le recensement aura lieu le 8 juillet

Le Journal officiel publie ce matin un décret fixant au 8 juillet prochain le recensement professionnel des hommes de seize à soixante ans non présents sous les drapeaux.

SAISON CACHAT
SAISON de Mai à Octobre
CACHAT Hôtels : Royal, Splendide, Ermitage

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES DU MATIN

L'ABDICTION DE CONSTANTIN

C'est en vain que des agitateurs tentèrent de soulever la population d'Athènes

ATHÈNES, 12 juin. — Malgré les efforts des groupements de réservistes pour provoquer des désordres, la nouvelle de l'abdication du roi ne paraît avoir créé à Athènes aucune émotion véritable.

Dans la soirée de lundi, deux milles épistreates se groupaient autour du palais pour faire au roi un rempart de leurs corps. Une dégénération, dirigée par le capitaine de frégate Mavromichalis, alla ensuite lui offrir le dévouement de l'armée et du peuple. Pour toute réponse, le roi leur adressa un appel au calme.

Bientôt, il ne restait autour du palais qu'une foule de badauds venus en famille pour attendre les événements.

Le procureur Livieratos, qui faisait sonner le tocsin et parcourait sans succès les cafés pour stimuler le zèle des manifestants, essaya vainement d'encourager au tumulte la population paisible massée devant le palais.

Dès le début de la nuit, les officiers de l'armée s'étaient déclarés prêts à obéir à l'ordre de calme donné par le roi.

Aucun incident sérieux n'a été pour le moment signalé.

La dépêche suivante, parvenue dans l'après-midi, laissait déjà prévoir la démarche décisive de M. Jannart.

ATHÈNES, 12 juin. — Dès son arrivée à Athènes, M. Jannart, haut-commissaire des puissances protectrices, a eu avec M. Zaimis plusieurs entretiens au cours desquels il lui a fait part de l'intention des puissances de procéder à l'achat des récoltes de Thessalie et d'organiser un contrôle en vue d'assurer

la suite de ces entrevues, le gouvernement grec a fait afficher un communiqué où il était déclaré notamment que les puissances n'avaient aucunement en vue de porter atteinte aux droits de la Grèce, ni à son régime constitutionnel, mais que leur volonté était, au contraire, que la Grèce demeurât forte et indépendante.

L'annonce des mesures projetées par les gouvernements alliés a été accueillie avec calme par la population et aucun incident n'a été signalé dans la journée d'hier, à la suite du débarquement de nos troupes à Corinthe et de l'entrée d'une colonne franco-britannique en Thessalie.

LE PRÉSIDENT WILSON NOMMÉ DICTATEUR DES VIVRES AUX ÉTATS-UNIS

NEW-YORK, 12 juin. — Le Comité de l'Agriculture de la Chambre a voté par 15 voix contre 3 un bill qui nomme M. Wilson dictateur des vivres.

Un des principaux pouvoirs conférés au président par ce texte est celui de restreindre ou même prohiber entièrement l'usage des produits alimentaires dans la fabrication des boissons alcooliques ou non alcooliques.

Des précautions sont prévues contre toutes les possibilités de spéculation sur les vivres et pour établir, si besoin est, un règlement des prix-courants.

DÉCLARATIONS DE M. DATO A LA PRESSE ESPAGNOLE

MADRID, 12 juin. — Dans les premières heures de l'après-midi d'hier, les nouveaux ministres se sont réunis au palais royal et ont prêté serment avec le cérémonial habituel.

A la sortie, M. Dato a fait aux représentants de la presse, la déclaration suivante :

« Nous avons remercié le souverain de la confiance qu'il a mise en nous et lui avons exprimé en même temps notre intention de travailler à la solution des grands problèmes nationaux. »

En ce qui concerne la neutralité, il se fait intéressant, pour le gouvernement, de faire une déclaration quelconque, car l'attitude que nous avons observée pendant un an et demi au gouvernement, et plus tard dans les rangs de l'opposition, est le plus sûr garant de notre conduite à venir.

Le gouvernement se propose d'accorder la plus grande attention aux problèmes relatifs à la défense nationale et aux questions économiques, et il espère pouvoir, avec l'aide de Dieu, assurer à l'Espagne le degré de prospérité qu'elle mérite. Le fait d'avoir confié le portefeuille de la guerre à une des plus hautes personnalités de l'armée signifie que nous donnons au problème militaire toute l'importance qu'il mérite, et cela d'autant plus que le nouveau ministre est assuré du concours du gouvernement tout entier et, d'une façon toute particulière et personnelle, de celui du président du Conseil. »

En ce qui concerne la neutralité, il se fait intéressant, pour le gouvernement, de faire une déclaration quelconque, car l'attitude que nous avons observée pendant un an et demi au gouvernement, et plus tard dans les rangs de l'opposition, est le plus sûr garant de notre conduite à venir.

Le décret de M. Viollette portant également les signatures de M. Desplas et du Président de la République, l'opinion publique a le droit de se demander si ce ne sont pas des garanties suffisantes contre d'autant malencontreuses improvisations.

Jaurai donc l'honneur, dès le début de la séance de jeudi, de vous fournir l'occasion de donner au pays les explications indispensables. Veuillez agréer, etc.

De son côté, le groupe des députés de la Seine a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Le groupe des députés de la Seine, saisi de la question du gaz,

Considérant que les différents décrets pris par le gouvernement, édictant des mesures qui sont rapportées desquelles sont communes, révèlent une absence de plan d'ensemble de nature à déconcerter l'opinion,

Exprime le regret de voir se continuer une méthode inconciliable avec les nécessités de l'intérêt public.

Cette motion a été aussitôt portée à la connaissance du gouvernement.

Pour les éprouvés de la guerre

C'est aujourd'hui le premier jour de vente au Petit Palais : des dessins et tableaux modernes, des porcelaines et faïences seront dispersés — comme on dit — au feu des enchères.

Nous publierons demain la sixième liste des souscriptions à la grande tombola du saphir. Disons seulement que son total de 24.800 francs, s'ajoutant à celui des listes précédentes, porte le total général au chiffre coquet de 327.200 francs.

Le recensement aura lieu le 8 juillet

Le Journal officiel publie ce matin un décret fixant au 8 juillet prochain le recensement professionnel des hommes de seize à soixante ans non présents sous les drapeaux.

SAISON CACHAT
SAISON de Mai à Octobre
CACHAT Hôtels : Royal, Splendide, Ermitage

EXCELSIOR

LES BUTS DE GUERRE DES ALLIES

La réponse britannique à la Russie

LONDRES, 12 juin. — Voici le texte de la réponse du gouvernement britannique à la proclamation russe concernant les buts de guerre des Alliés, en date du 9 avril/27 mars 1917 :

Le gouvernement britannique a reçu, le 3 mai, par l'intermédiaire du chargé d'affaires de Russie, la note par laquelle le gouvernement russe déclare ses buts de guerre.

Dans la proclamation au peuple russe accompagnant la note, il est dit que la libre Russie ne vise ni à dominer les autres peuples ni à leur ravir leur patrimoine national, ni à occuper par la force des territoires étrangers.

Le gouvernement britannique partage corialement ces sentiments.

Il n'est pas entré dans cette guerre pour faire des conquêtes et il ne la poursuit pas avec ce dessein. Son but était, à l'origine de défendre l'existence du pays et d'imposer le respect des engagements internationaux.

A ces objectifs primifs s'ajoute aujourd'hui celui de libérer les populations opprimées par la tyrannie étrangère.

En conséquence, le gouvernement britannique se réjouit de tout cœur de voir la libre Russie annoncer son intention de libérer la Pologne, gouvernée par l'ancienne autocratie russe, mais également celle sous la domination des empires germaniques.

La démocratie britannique accompagne la Russie de tous ses vœux dans cette entreprise.

Nous devons surtout chercher un règlement susceptible de conférer aux peuples la satisfaction et le bonheur et de supprimer toute cause légitime de guerre future.

Le gouvernement britannique se joint de tout son cœur à ses alliés russes pour accepter et approuver les principes exposés par le président Wilson dans son message historique au Congrès des Etats-Unis.

Telles sont les fins pour lesquelles les peuples britanniques sont en train de combattre.

Tels sont les principes qui guident et guideront leur politique de guerre.

Le gouvernement britannique croit que dans leurs lignes générales, les accords faits par lui de temps à autre avec ses alliés se conforment à ces règles.

Toutefois, au cas où le gouvernement russe le désirerait, le gouvernement britannique et ses alliés sont parfaitement disposés à examiner ces accords et, si c'est nécessaire, à les reviser.

L'opinion de la presse russe

PETROGRAD, 12 juin. — La note de la France et de l'Angleterre répondant à la proclamation des buts de guerre de la Russie a trouvé le meilleur accueil dans toute la presse, sauf dans les organes révolutionnaires extrémistes ou pacifistes.

La *Nouvelle Vérité* écrivait déjà hier, dans un bref commentaire :

« Il n'y a rien à ajouter à la réponse des Alliés ; elle ne connaît pas l'ombre des visées d'expansion que les agents allemands attribuent aux puissances de l'Entente. »

Elle ajoute encore ce matin :

« Nos Alliés se sont prononcés clairement et nettement sur les buts de guerre. Ceux-ci se trouvent être en parfait accord avec les principes de justice et sont partagés par notre nouvel allié les Etats-Unis. »

Le gouvernement adresse un salut chaleureux à tous ceux qui forment dans les tranchées un mur infranchissable ou qui supportent bravement à l'intérieur leurs deuils, leurs souffrances et leurs privations.

Bruits de réorganisation du ministère

BALE, 12 juin. — Les *Bernières Nouvelles de Muinch* disent que dans les meilleurs parlementaires viennent le bruit court que le ministère austro-hongrois serait réorganisé sur les bases parlementaires : le président du Conseil serait remplacé par une autre personnalité.

Le *Novoë Vrémia* le prévoyait dans ses commentaires.

La réponse des Alliés confirme l'unité de toutes les démocraties qui luttent contre les prétentions de l'impérialisme allemand. Cette unité n'empêchera pas sans doute la presse germanophile russe à chercher dans la note des Alliés un prétexte à de nouvelles attaques.

Ces attaques partent d'ailleurs d'une déclaration de principe que les journaux maximalistes ont une tendance à développer pour maintenant et qui représente la continuation de la guerre comme une entreprise impérialiste de la bourgeoisie.

Contrairement à cette dernière opinion, les organes qui assurent défendre les intérêts de la démocratie révolutionnaire russe ne continuent pas moins à exprimer le sentiment hostile qu'en leur connaît.

La *Novoë Vrémia* le prévoyait dans ses commentaires.

La réponse des Alliés confirme l'unité de toutes les démocraties qui luttent contre les prétentions de l'impérialisme allemand. Ces dernières font bonne connaissance avec leurs rôles de leur clôture précédente.

Nos rentes se raffermissent, le 3/00 à 88.65. Parmi les fonds étrangers, notamment ceux que les Russes bien influencés par le message du président Wilson, s'améliorent plus ou moins sensiblement. Etablissements de crédit sans grand changement. Chênes français diversifiés : le Nord à 1285 contre 1300, l'Orléans

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme W. G. Sharp ont donné, avant-hier, une réception intime en l'honneur de M. Abraham I. Elkus, ancien ambassadeur d'Amérique à Constantinople, et de Mme Elkus.

— Mme Merry del Val, femme de l'ambassadeur d'Espagne à Londres, est également arrivée à Paris.

INFORMATIONS

— M. de Broquerville, président du Conseil de Belgique, vient de se rendre à Aix-les-Bains pour y faire une cure.

NAISSANCES

— Mme André Citroën a heureusement mis au monde un fils, qui a reçu les prénoms de Bernard-Max.

MARIAGES

— Hier a été célébré, dans l'intimité, en la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le mariage du comte Louis de Montgomery, caporal au 8^e génie, fils du comte et de la comtesse de Montgomery, avec Mlle Van Resselaer-Thayer, fille de M. Van Resselaer-Thayer, décédé, et de Mme, née Porter.

Les témoins de la mariée étaient : S. Exc. M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, et M. Robert Wood-Bliss, conseiller à la même ambassade ; ceux du marié : MM. Prat-Noilly, administrateur de la Banque de France, et le comte de Béthune-Sully.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Munier.

DEUILS

— En présence d'une très nombreuse assistance, les obsèques de la comtesse Gaston de Périgny, née de Montesquiou-Fezensac, ont eu lieu, hier, à dix heures, en la basilique Sainte-Clotilde.

Le deuil était conduit par le comte Gaston de Périgny, interprète auprès de l'armée anglaise, son mari ; le comte Hubert de Montesquiou-Fezensac, son père ; le comte Arnaud de Montesquiou-Fezensac, son frère ; le comte de Périgny, sous-lieutenant au 23^e dragons, décoré de la croix de guerre, son beau-frère ; le comte Gaston de Montesquiou-Fezensac, capitaine d'infanterie, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, son oncle ; le comte Raoul de Montesquiou-Fezensac, le prince de Chimay, le prince Alexandre de Caraman-Chimay, le baron Frantz Seillière, le général comte Niel, M. de Possesse, ses cousins.

Du côté des dames : la comtesse H. de Montesquiou-Fezensac, sa mère ; la comtesse de Périgny, sa belle-sœur ; la comtesse Siméon, sa grand-mère ; la comtesse Odile de Montesquiou-Fezensac, sa tante ; la marquise de Broc, sa marraine ; les comtesses Gaston de Montesquiou-Fezensac, Lionel de Montesquiou-Fezensac, Raoul de Montesquiou-Fezensac, la comtesse Grefulhe, Mme Pochet de Tinan, la princesse Alexandre de Caraman-Chimay, la baronne Seillière, la duchesse de Guiche, Mme de Possesse et Mme Maurice de Possesse, ses cousines.

Après la cérémonie, le corps a été déposé dans les caveaux de l'église.

Hier, ont été célébrées, en l'église paroissiale de Montélier, les obsèques du comte Pierre-Louis de Monteynard, décédé en son château de Montélier (Drôme).

Le deuil était conduit par : le lieutenant Bruno de Montenard, son fils ; les comtes Hector et Lantelme de Monteynard, ses frères ; le lieutenant de vaisseau Louis de Blois, l'aspirant Humbert de Monteynard, le marquis d'Arces, M. Roger Valentini du Cheylard, le capitaine Jean Durand, le comte Pierre de Monts, le sous-lieutenant Robert de Monts, le comte Guy de Monts, le comte Adolphe de Quinsonnas, le lieutenant Henri de Solages, le sous-lieutenant Amarin de Solages, ses neveux, et par les autres membres de la famille.

Le service commémoratif que la Société Amicale des Anciens élèves de Saint-Cyr, la Saint-Cyrienne (12, rue de Bellechasse), fait célébrer annuellement pour le repos de l'âme des camarades décédés depuis 1888, aura lieu lundi 18 juin, à onze heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Nous apprenons la mort :

Du vicomte Georges Martin du Nord, décédé à Paris, âgé de soixante-quatre ans. Fils du comte Martin du Nord et de la comtesse, née Chaulin, décédés, il avait épousé Mlle de Cavaux, fille du marquis, ministre plénipotentiaire, et laisse trois enfants : le vicomte Roger Martin du Nord, actuellement à l'École de Fontainebleau, et deux filles. Il avait repris du service dans l'armée active dès le début des hostilités, mais ses forces l'avaient trahi. Sportsman distingué, les questions hippiques le passionnaient. Ecrivain à ses heures, il laisse des ouvrages très appréciés ;

De M. A. Buret de Sainte-Anne, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de 1870, ancien administrateur de la Société Générale ;

De M. Yves Lemarec, capitaine au 26^e d'infanterie, mort pour la France à vingt-sept ans ;

De Mme Cerbelan-Salagnac, née Laforgue, femme de notre confrère M. Cerbelan-Salagnac, ingénieur, rédacteur au *Journal*.

BIENFAISANCE

— La duchesse de Madrid, née princesse de Rohan, veuve de don Carlos, accompagnée du commandant du Choiseul, interné à Montrœux, où elle réside également, s'est rendue à Fribourg et y a visité le nouvel hôpital d'"internés" récemment fondé par Mme de Montenach. Le général Pau et M. Beau, ambassadeur de France à Berne, se sont aussi rendus à cette formation.

— Rappelons que la " Foire de Saint-Sulpice ", au profit du *Secours de guerre*, se termine demain jeudi.

Aujourd'hui et demain, concerts militaires en plein air par la musique royale des guides et la musique du 23^e d'infanterie territoriale. Liquidation générale aux enchères de tous les objets. Entrée gratuite aujourd'hui ; demain, 25 centimes.

— Miss Jaffray, infirmière de l'ambulance fondée par Mrs Borden-Turner, il y a deux ans, et offerte à l'armée française, a été grièvement blessée lors du bombardement de l'hôpital, la semaine dernière. Elle a dû subir l'amputation du pied droit.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 22 boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-12. Bureau : 9 à 6 heures, dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 22 à 6 heures. Prix spécial consentis à nos abonnés.

DEUX ou trois ans avant la guerre, un Français, qui aimait à faire valoir ses compatriotes, disait devant un amiral anglais :

— Après tout, nous ne sommes pas précisément des imbéciles. C'est nous qui avons, sinon tout à fait inventé, du moins énormément perfectionné, l'aéroplane ; et c'est nous qui avons inventé le sous-marin...

— Vous avez eu tort ! répondit l'Anglais, dont l'accent dans notre langue se trouva double ce jour-là par l'énergie qu'il mit à prononcer ces paroles.

Et le fait est que l'Angleterre — disons plutôt, pour être plus exact et plus équitable, le « sentiment » anglais — accueillit presque aussi mal la découverte qui donna à l'homme la maîtrise de l'air — malgré les audacieuses et ingénieuses fictions du romancier Wells, qui fut le prophète de l'aéroplane — que celle du sous-marin. C'est que tout bon Anglais apprend des l'enfance à vénérer deux principes, et à les considérer comme des dogmes. Le premier est que la domination de la mer doit appartenir à son pays, parce que la liberté commerciale et l'alimentation de celui-ci en dépendent. Le second est que le « ruban d'argent », le détroit du pas de Calais, doit demeurer infranchissable, parce que sa sécurité en dépend.

Le sous-marin menaçait la domination britannique sur les océans : les Anglais connaissaient trop bien les choses de la mer pour n'avoir pas dès le premier instant « réalisé », comme ils disent, le mal qu'il pourrait faire aux navires de commerce. Et quand le premier aéroplane français atterrit sur la côte de Douvres, l'impression fut également pénible chez nos voisins : par la voie des airs, le ruban d'argent était désormais franchissable. Il y a lieu cependant de faire une distinction. Pour les Anglais, les choses du sport sont une religion : et c'était là un magnifique exploit sportif. Ils lui rendirent généreusement hommage.

Maintenant, vous rappelez-vous le vieux symbole de la lance d'Achille, qui seule pouvait guérir les blessures qu'elle avait faites ? Il se trouve à cette heure que les deux découvertes françaises jouent un peu le même rôle, l'une vis-à-vis de l'autre. L'hydravion n'est pas l'antidote absolu contre le sous-marin. Mais cependant il constitue à cette heure un des meilleurs instruments de protection contre les sournoises entreprises des submersibles, justement surtout dans les mers étroites, la Manche ou l'Adriatique. Et, d'autre part, les qualités sportives de nos alliés devaient particulièrement briller dans la guerre des airs. La supériorité de leur aviation sur notre front de France tient non seulement à la supériorité de leurs appareils, mais à la qualité de leurs hommes. Robinson est prisonnier, Albert Ball est porté « disparu » après avoir mis à bas son quarante-septième adversaire. Mais ils ont de vaillants émules et en auront autant qu'il faudra. Si donc nos amis doivent nous reprocher encore, *in petto*, d'avoir été les initiateurs de la guerre sous-marine, ils ont de bons motifs de nous pardonner, en raison de leurs succès aériens.

Pierre MILLE.

La première leçon

La première leçon que la France avait donnée à Constantin remonte au mois de septembre 1913. Et sans doute nos lecteurs ne l'ont pas oublié. Ils se rappellent qu'en lendemain de la guerre balkanique le roi jugea opportun d'aller faire un petit tour à travers l'Europe. Il s'arrêta d'abord à Berlin, où le Kaiser le nomma maréchal Constantin fut tellement ému qu'il oublia que ses paroles de remerciement seraient télégraphiées le soir même à Paris. Et donc il ne balança pas à affirmer que sa victoire était due à la forte éducation militaire que ses généraux et lui avaient reçue jadis à Berlin.

On fut surpris à Paris que le roi semblait oublier que l'armée grecque avait été remise sur pied par le général Eyraud. En vain M. Venizelos s'ingénia à expliquer les paroles du roi. Celui-ci fut reçu sans enthousiasme à Paris lorsqu'il y vint quinze jours après. Et M. Poincaré, dans le toast qu'il porta à son hôte, sut rectifier en deux phrases ironiques :

« La France s'est félicitée de pouvoir, à

la prière du gouvernement hellénique, accepter la mission de veiller, pendant les deux guerres récentes, à la sécurité de vos nationaux. Elle s'est réjouie de voir se nouer entre vos officiers et les nôtres des liens étroits de camaraderie. »

A quoi Constantin s'empressa de répondre humblement :

— La Grèce, consciente de sa force et de ses droits, s'est préparée à la lutte. Et dans cette préparation suprême, elle a, une fois de plus, bénéficié du concours de la France. Le gouvernement de la République a bien voulu lui accorder une mission composée d'éminents officiers de toutes armes qui, sous la direction du général Eyraud, ont entrepris leur tâche avec une compétence, une ardeur au travail et un enthousiasme entraînant, auxquels il m'est tout particulièrement agréable de rendre hommage. »

Car il pratiquait déjà la politique à laquelle il succomba.

Son dernier buste

Nous publions en première page une photographie qui nous montre Constantin inaugurant son propre buste. Voici le buste même. La cérémonie eut lieu le 7 avril dernier, dans la grande salle des fêtes de l'Université nationale, à Athènes. Le rec-

mis de donner un certificat d'honorabilité à un aveur de serpents ? Le commissaire a suspendu sa décision. Il a dit au solliciteur de revenir demain. Entre temps, il aura pris l'avis de la Préfecture.

La danseuse hindoue

Les grands music-halls se disputent pendant plusieurs années l'honneur d'exhiber, en numéro sensationnel, cette danseuse hindoue qu'un humoriste irrévérencieux avait surnommée : « L'avenue de la Grande-Almée. »

Elle avait le teint doré des filles du soleil. Nous n'avions aucune raison de suspecter ni son origine ni la sincérité de ses manifestations artistiques.

Les admirateurs de la troubante bayadère apprendront avec stupeur qu'elle était de nationalité hollandaise et que si, comme l'assuraient des communiqués enthousiastes, elle avait apporté de l'Inde mystérieuse le secret de ses pirouettes vertigineuses et de ses déhanchements harmonieux, c'est en Allemagne, au service spécial, qu'elle allait confier les renseignements d'un ordre particulier qu'elle recevait chez nous.

— Monsieur, vous avez tenu à mon égard, cet après-midi, d'étranges propos...

— Ha ! ha ! fit-il, auriez-vous donc interrogé la valetaille ?... Il est vrai qu'un journaliste ne doit négliger aucune documentation. Mais sur ce chapitre vous sentirez bien à ce que je ne vous écoute pas. C'est votre affaire et non la mienne.

— Votre attitude, ajouta-t-il, me laisse supposer que vous nourrissez à mon endroit une opinion fort défavorable, et je viens vous demander une explication.

— Vous accueillez comme un ivrogne ou comme un gentleman ? interrompit-il séchement en levant impertinemment le nez.

— Et il appela :

— Sarah !

Quelques instants passèrent et, dans l'encadrement d'une baie dont les rideaux s'écarterent, je vis apparaître une jeune personne en élégant tea gown liberty.

— C'est ma fille, dit lord Hurricane. Et s'adressant à elle en me désignant :

— Voici le monsieur dont je vous ai parlé et l'ami de ces personnes qui nous intéressent, les capitaines Bouysso et Aristide Plissonnière. Voulez-vous lui donner une tasse de thé ?

Miss Sarah me tendit une main assez grande et secoua la mienne avec une visage cordiale.

— Enchantée de vous voir... Je m'ennuie tant ! Papa adore les personnes originales ; il m'avait fait espérer que vous

(1) Voir *Excelsior* du 30 mai.

Le jockey boxeur

Le jockey Dillon est célèbre en Angleterre. Sur nos hippodromes, il a remporté plusieurs victoires. Les sportsmen se souviendront, sans doute, qu'il gagna le Grand Prix de Paris sur *Speermint*.

Comme tout bon Anglais, Dillon est grand amateur de boxe. Voulant, ces jours-ci, s'exercer au *pushing ball*, il eut le tort de choisir comme but un policien.

En France, on eût plaidé l'irresponsabilité chronique, et l'illustre jockey eût été acquitté aux applaudissements unanimes de l'auditoire.

En vain son défenseur exalta une notoriété conquise sur les champs de courses du monde entier ; les magistrats anglais ne se laisseront pas flétrir par cette considération.

En France, on eût plaidé l'irresponsabilité chronique, et l'illustre jockey eût été acquitté aux applaudissements unanimes de courses.

La guerre ayant éclaté, il devint mélan-

coïque. Peut-être parce que ses cheveux ne couraient plus, peut-être pour d'autres causes encore, qu'il ne confiait à personne.

Mais, brusquement, l'autre matin, il paraît fort joyeux. Il fait une petite toilette, mit des gants clairs, coiffa son feutre, et s'en alla chez son patron.

— Je viens dire adieu, dit-il, car je vais m'engager.

Et, ayant que le patron eût eu le temps de parler, Tom Maas sortit de sa poche un étui à cigares, et le lui tendit.

Ce fut sa façon d'annoncer, sans phrases et dignement, qu'il cessait d'être un domestique pour devenir le soldat d'un grand propriétaire.

Le patron, soucieux de répondre dans le même style, prit le cigare, l'alluma et serrera fermement la main de Tom Maas, lequel parut satisfait de cette réponse, et s'en alla, sans ajouter un mot.

LE PONT DES ARTS

M. Guillaume-Roger expose une série de tableaux qu'il intitule : *La Hollande, la Bretagne et l'Italie sous la neige*. Ces titres un peu poétiques, pour annoncer une exposition, ce serait une jolie mode à lancer.

Il y a encore un public que passionnent les questions de langage. Plus qu'en croit, les Français aiment leur idiome. Ils se rendront compte de bien des particularités de cet idiome en lisant le *Manuel de Phonétique et de Morphologie historique du français*, où un chapitre, fort intéressant, est consacré à la question des consonnes finales.

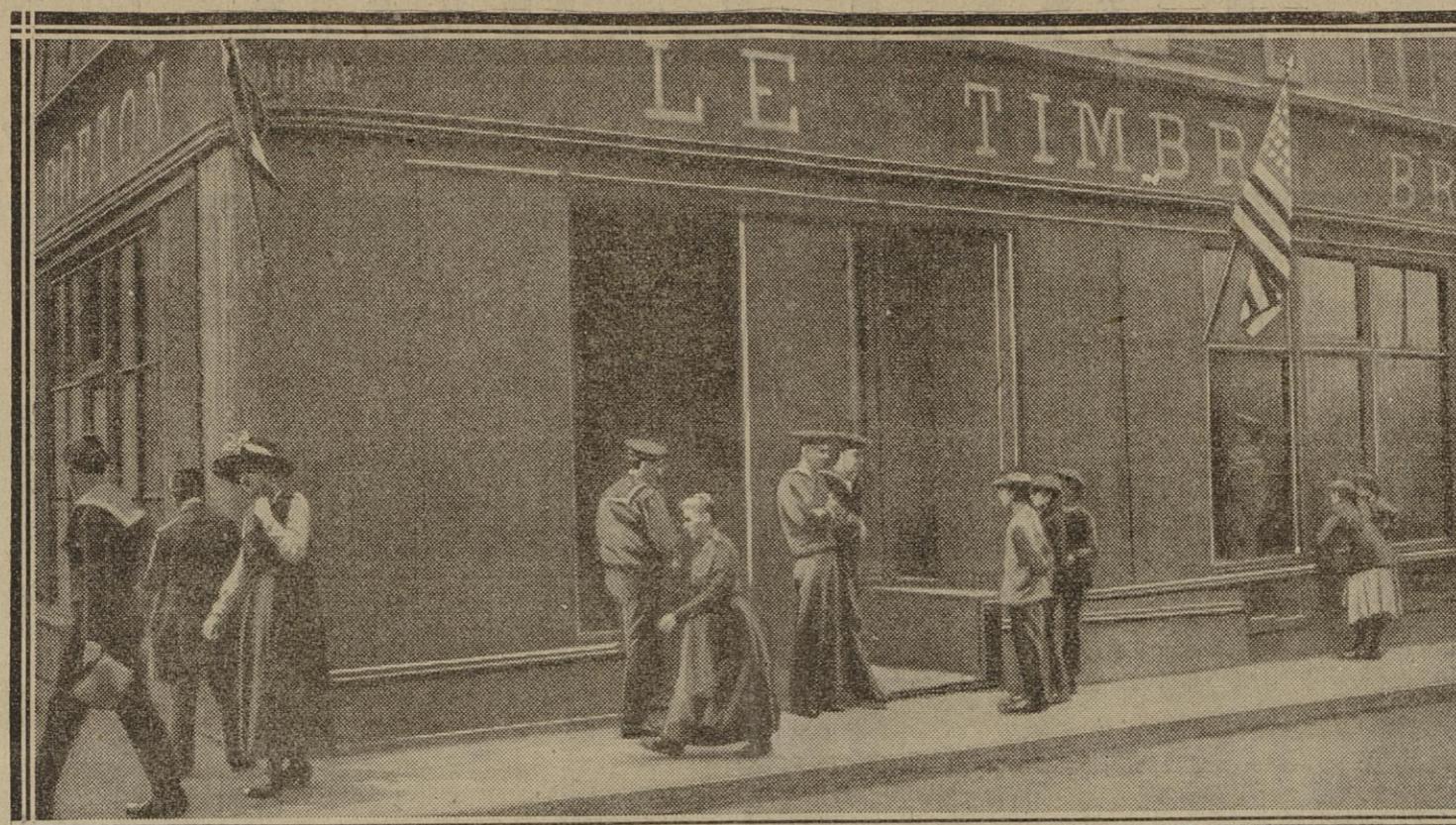
La Russie a toujours été la terre classique des idéologues en sociologie et en politique. Elle n'a pas attendu les derniers événements pour le prouver. On n'a qu'à se rappeler le fameux Alexandre I^e, celui dont Chateaubriand disait qu'il était, après Bonaparte, la plus grande figure de la période napoléonienne. M. Pierre Reaux lui consacre un livre des plus pénétrants et des mieux documentés.

LE VEILLEUR.

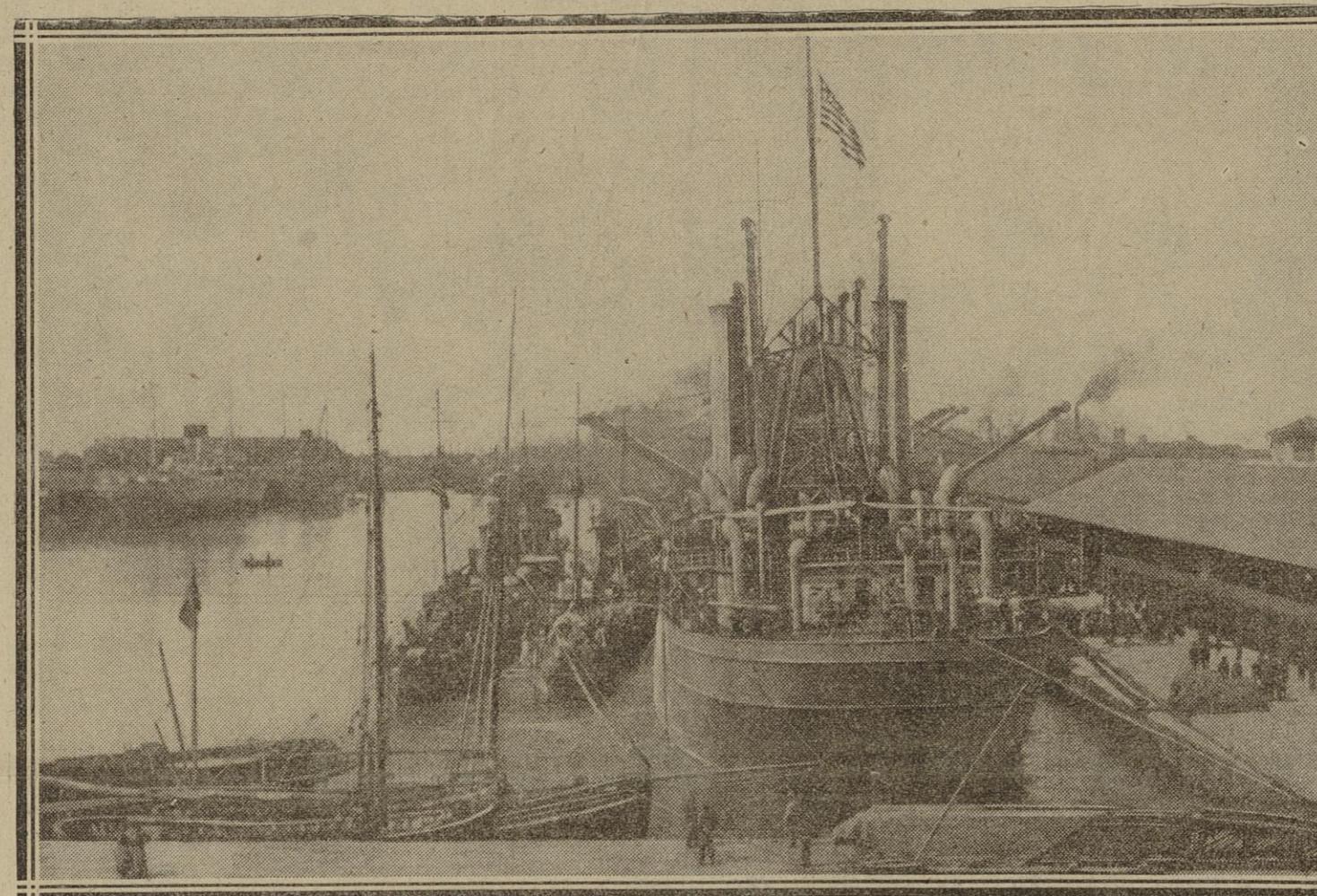
Depuis que j'ai pris les Pilules Pink, écrit Mlle Jan, mes maux d'estomac ont complètement disparu. Je mange de tout et digère parfaitement. Je ne pensais pas qu'en si peu de temps on pouvait obtenir tant de soulagement. Je souffrais depuis deux ans de maux d'estomac et vos bonnes pilules m'ont guérie en quelques jours. Ma guérison est bien établie, car voilà plusieurs mois que j'ai cessé le traitement des Pilules Pink et je n'ai pas eu de maux d'estomac.

Et maintenant, comment les Pilules Pink obtiennent-elles ces si beaux résultats ? Uniquement parce qu'elles donnent du sang avec chaque pilule. Les maux d'estomac, à de rares exceptions près, ne sont pas une maladie, mais la résultante d'un mauvais état général, le malaise le plus aigu provenant de celles état général défectueux. Cet état a, siens fois sur dix, pour origine la pauvreté du sang. Prendre les Pilules Pink c'est de donner du sang à volonté.

LES PREMIERS CONTINGENTS AMÉRICAINS À BREST



A PEINE DÉBARQUÉS, ILS ONT LOUÉ UN IMMEUBLE POUR Y INSTALLER UN CLUB



LE TRANSPORT ET LES DEUX DESTROYERS QUI ONT AMENÉ LES AMÉRICAINS EN FRANCE

Un télégramme de l'Agence Havas nous a annoncé, hier après-midi, qu'un officier général de la marine américaine, plusieurs officiers d'état-major et de nombreux marins venaient de débarquer à Brest. La foule a acclamé nos alliés. Ceux-ci ont pris place

dans des automobiles portant les couleurs des Etats-Unis et ont été conduits dans des locaux aménagés à leur intention. Les matelots ont aussitôt installé un club et, avant toute chose, y ont arboré « the star spangled banner » : la bannière étoilée.

LES THÉATRES

Gymnase. — M. Alphonse Frank nous envoie la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« Je vous serai très obligé de faire savoir aux généreux donateurs éventuels qui voudront bien m'envoyer leur obole pour l'Œuvre de l'Aide aux Artistes et au Personnel des Théâtres (Jardin de Paris), que je ne pourrai inviter à la répétition générale de *La Race*, fixée à vendredi, 2 heures, que ceux dont j'aurai reçu la réponse demain jeudi au plus tard et avant midi.

« En même temps, vous m'obligez, en me permettant de remercier ici, mon frère Paul Gavaud, qui a bien voulu me prêter son pensionnaire M. Desjardins, et mon frère Henry Hertz qui a bien voulu me prêter Mlle Marcelle Génial.

— Aimez-vous les « muffins » ? me demanda-t-elle. Je les ai faits moi-même.

— Alors c'est justement ce que j'aime le mieux ! répondis-je.

Elle souhaita galement qu'ils m'étoffassent, pour me guérir de cette stupide manie qu'ont les Français de faire des compliments à propos de tout. Et lord Hurricane ajouta gravement :

— C'est heureusement fort démodé dans la bonne société, mais les petites gens demeurent attachées à cette coutume.

J'en avais pris mon parti. Je ne sourcillai point et reçus avec ravissement ma tasse de thé des mains de miss Sarah.

A. LARISSON.

LA CHAMBRE ET LE SÉNAT N'IRONT PAS À VERSAILLES

Ainsi que nous l'avions annoncé, il avait été question, dans les milieux parlementaires, d'une réunion de la Chambre et du Sénat à Versailles, dans la salle de l'Assemblée nationale, pour entendre une communication de M. René Viviani, garde des Sceaux, sur les résultats de sa mission aux Etats-Unis.

Nous pouvons annoncer que cette idée a été abandonnée. Il est toutefois probable que M. René Viviani fera une déclaration à la Chambre, ou lundi ou vendredi, lors de la discussion du projet de douzièmes prévisores.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

L'Assemblée Générale ordinaire de la Société du Gaz de Paris s'est tenue le 5 juin. Elle a décidé la mise en paiement — à partir du 1^{er} juillet prochain — d'une somme de 5 francs (moins impôts) par action, représentant le solde de l'intérêt de 10 francs afférent à l'exercice clos le 31 décembre 1916.

Par suite des diverses lois de finances, ce solde sera payable à raison de 4 fr. 75 par action nominative, et 4 fr. 372 net par action au porteur, contre remise du coupon N° 18 aux guichets des établissements de crédit où à leurs succursales et agences.

Location ouverte à l'Opéra et à la Croix-Rouge Roumaine, avenue des Champs-Elysées, 114, (téléph. Elysée 50-81).

A la caserne. — La 22^e section de C. O. A. de Courbevoie offrait hier aux camarades du

front de passage à Paris un concert en tous points réussi, à la composition duquel avait très heureusement présidé leur chef, l'adjoint Ligarde.

Le programme, où figuraient les meilleures vedettes de Paris, fut très applaudi, et la joie était grande parmi les zouaves de passage à Paris, qui après avoir été à la peine trouvaient ainsi du plaisir.

Deuxième concert franco-italien. — Le programme du 2^e des concerts d'orchestre franco-italiens organisés par le prince Jacques de Broglie n'est pas moins intéressant que le premier. Dimanche prochain, 17 juin, à 3 heures, sous Gaveau, on entendra des œuvres de Vivaldi, de Beethoven, de Respighi et de Monteverdi. Les artistes qui prendront part à ce concert, dirigé par M. Molinari, qui a obtenu tant de succès, seront le splendide soprano Mme Fino Savio, le violoniste Arigo Serato, l'organiste Bossi, et l'orchestre du Conservatoire.

Une représentation unique. — Comment trouver une jolie somme à offrir à l'œuvre des Amis des soldats aveugles ? s'est dit Mlle Marie Lecomte, l'excellente artiste de la Comédie-Française, et, voulant une représentation sortant de l'ordinaire, elle a décidé de jouer une pièce inédite, dont il ne se rappelle qu'une représentation unique.

Elle demanda à ses camarades : Blanche Pierson, Robine, Catherine Fontenay, Gaspar Dubosc, Jean Worms, et d'autres enfin, d'apprendre avec elle *Mad, 1^{re} prix de comédie*, pièce inédite en quatre actes, de deux auteurs mystérieux, qui sera donnée une seule et unique fois, le lundi 25 juin, à 2 h. 30, au théâtre Antoine, au profit des soldats aveugles.

Bienfaisance et solidarité. — Pour les soldats roumains, blessés et prisonniers de guerre, le Comité d'Assistance à la Croix-Rouge Roumaine a organisé à l'Opéra, gracieusement prêté par M. Rouché, une très belle matinée de bienfaisance qui aura lieu le mercredi 27 juin.

Au programme, un acte de *Thaïs*, chanté par Mlle Gardén et M. Maurice Renaud ; le 4^e acte de *Phèdre*, joué par Mlle Ida Rubinstein et M. de Max, décors de M. Bakst ; un acte inédit, *La Princesse qui ne sourit* à M. Louis Delluc ; ballet de *Cobzar* avec Mlle Zambelli et M. Aveline ; intermèdes de chant.

Prix des places : loges, 1.000, 500 et 300 francs ; fauteuils d'orchestre et de balcon, 100 francs ; partie, 50 francs ; autres places, de 12 à 3 francs.

Location ouverte à l'Opéra et à la Croix-Rouge Roumaine, avenue des Champs-Elysées, 114, (téléph. Elysée 50-81).

A la caserne. — La 22^e section de C. O. A. de Courbevoie offrait hier aux camarades du

front de passage à Paris un concert en tous points réussi, à la composition duquel avait très heureusement présidé leur chef, l'adjoint Ligarde.

Le programme, où figuraient les meilleures vedettes de Paris, fut très applaudi, et la joie était grande parmi les zouaves de passage à Paris, qui après avoir été à la peine trouvaient ainsi du plaisir.

Deuxième concert franco-italien. — Le programme du 2^e des concerts d'orchestre franco-italiens organisés par le prince Jacques de Broglie n'est pas moins intéressant que le premier. Dimanche prochain, 17 juin, à 3 heures, sous Gaveau, on entendra des œuvres de Vivaldi, de Beethoven, de Respighi et de Monteverdi. Les artistes qui prendront part à ce concert, dirigé par M. Molinari, qui a obtenu tant de succès, seront le splendide soprano Mme Fino Savio, le violoniste Arigo Serato, l'organiste Bossi, et l'orchestre du Conservatoire.

Une représentation unique. — Comment trouver une jolie somme à offrir à l'œuvre des Amis des soldats aveugles ? s'est dit Mlle Marie Lecomte, l'excellente artiste de la Comédie-Française, et, voulant une représentation sortant de l'ordinaire, elle a décidé de jouer une pièce inédite, dont il ne se rappelle qu'une représentation unique.

Elle demanda à ses camarades : Blanche Pierson, Robine, Catherine Fontenay, Gaspar Dubosc, Jean Worms, et d'autres enfin, d'apprendre avec elle *Mad, 1^{re} prix de comédie*, pièce inédite en quatre actes, de deux auteurs mystérieux, qui sera donnée une seule et unique fois, le lundi 25 juin, à 2 h. 30, au théâtre Antoine, au profit des soldats aveugles.

Bienfaisance et solidarité. — Pour les soldats roumains, blessés et prisonniers de guerre, le Comité d'Assistance à la Croix-Rouge Roumaine a organisé à l'Opéra, gracieusement prêté par M. Rouché, une très belle matinée de bienfaisance qui aura lieu le mercredi 27 juin.

Au programme, un acte de *Thaïs*, chanté par Mlle Gardén et M. Maurice Renaud ; le 4^e acte de *Phèdre*, joué par Mlle Ida Rubinstein et M. de Max, décors de M. Bakst ; un acte inédit, *La Princesse qui ne sourit* à M. Louis Delluc ; ballet de *Cobzar* avec Mlle Zambelli et M. Aveline ; intermèdes de chant.

Prix des places : loges, 1.000, 500 et 300 francs ; fauteuils d'orchestre et de balcon, 100 francs ; partie, 50 francs ; autres places, de 12 à 3 francs.

Location ouverte à l'Opéra et à la Croix-Rouge Roumaine, avenue des Champs-Elysées, 114, (téléph. Elysée 50-81).

A la caserne. — La 22^e section de C. O. A. de Courbevoie offrait hier aux camarades du

NEUF DÉPUTÉS RECLAMENT LA SUPPRESSION DE L'ALCOOL

Nous avons indiqué hier les voix adoptées par le Congrès antialcoolique de Lyon.

MM. Henri Schmidt, Jules Siegfried, Gabriel Maunoury, Doizy, Mauger, Lorimy, Fernand Merlin, Charles Benoist et Bokanowski viennent de leur côté de déposer à la Chambre, avec demande de discussion immédiate, la proposition de résolution suivante :

La Chambre invite le gouvernement à déposer un mois, suivant la procédure d'urgence, un projet de loi interdisant, pendant la durée de la guerre, la vente à consommer et à emporter de toutes les boissons alcooliques tirant plus de 18 degrés et à réserver tout l'alcool pour la fabrication des munitions, pour les usages médicaux et pour les emplois industriels indispensables.

Cette proposition reproduit à peu près textuellement le premier des voix dont nous avons donné hier le texte.

LE RELÈVEMENT DES TARIFS DE CHEMINS DE FER

La commission des Travaux publics a commencé, hier, l'examen du projet de loi relatif au relèvement des tarifs des compagnies de chemins de fer.

Il a été désigné comme rapporteur provisoire M. Henri Roy, favorable aux principes essentiels du projet.

VARICES mal PLACÉES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent des **VARICES mal PLACÉES**, car c'est une des affection les plus répandues, mais connue on n'a pas encore parlé de ce genre de souffrance. On sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'*Elixir de*

VIRGINIE NYRDHAL, qui les fait disparaître sans danger. Gout délicieux. Envoy gratuit et franco de la brochure explicative ainsi que d'un petit échantillon réduit au dixième en dépliant cette annonce et l'adressant à Produits NYRDHAL, 20, rue de La Roche Foucauld, Paris.

Le véritable produit connu sous le nom d'*Elixir de Virginie* porte toujours la signature de garantie Nyrdhal. Toutes Pharm.

La documentation sur la guerre, la plus complète et la plus exacte, est fournie par la collection de « Excelsior ». Demander conditions spéciales à nos bureaux.

Les marchands de charbon

en ont assez !

Pas de charbon, entendons-nous, mais précisément de n'en pas avoir.

Hier, à 2 h. 30, les négociants en charbons se sont réunis afin de prendre d'urgence les décisions nécessaires au réapprovisionnement de leurs chantiers. Depuis plusieurs mois, en effet, ils se trouvent dans l'impossibilité absolue d'accueillir favorablement les demandes de la clientèle ; ils manquent totalement de combustible.

Par contre, des marchands de charbon, des marchands de peignes en écailles, des modistes, etc., convertis soudain en importateurs, reçoivent directement du charbon par grosses quantités et le revendent à des prix exorbitants, réalisant des bénéfices de 150 francs par tonne.

Un usinier de guerre, recevant une provision pour les besoins de son usine, en détourné la plus grande partie, qu'il revend au plus offrant.

Une officine s'est formée qui rachète pour son compte et à quelles conditions ! — les bons individuels délivrés par le groupement charbonnier.

Des noms ont été relevés, des adresses données, des preuves indéniables apportées, qui viennent s'ajouter à ceux déjà cités par M. Viollette, à la tribune de la Chambre.

Las d'être les victimes de ces trafiquants, et désireux de défendre à la fois leurs intérêts matériels et la réputation de leur corporation, quelques négociants en charbon ont obtenu une audience du ministre du Ravitaillement.

Assez de promesses, dirent-ils à M. Viollette, ce sont des actes qu'il nous faut. C'est pour nous une question de vie ou de mort, commercialement parlant. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement contre les exploitants, les chantiers seront obligés de fermer.

Vous allez avoir satisfaction, répondit le ministre. Le projet réglementant la question du charbon est prêt. A partir du 1^{er} juillet, l'Etat aura le monopole du charbon de production française ou d'importation. Ce charbon sera réparti entre les négociants patentés. 270.000 tonnes par mois seront réservées au département de la Seine.

Satisfait de cet accueil, les commerçants se retirèrent et convoquèrent leurs confrères de Paris et du département pour leur communiquer cette réponse.

C'est à cette réunion que nous assistions hier.

Après une séance mouvementée, les négociants en charbon, par 56 voix contre 1, ont émis un vœu dont les termes reproduisent très exactement les désiderata que nous avons exposés ci-dessus.

Une délégation a été désignée pour porter l'ordre du jour en question à la connaissance du ministre.

Elle sera reçue aujourd'hui, à midi.

Les solutions proposées au problème des effectifs

Nous avons signalé en son temps de vote, par la Chambre des députés, d'une proposition de loi de M. Mourier relative au versement, dans les unités combattantes, des officiers, sous-officiers et soldats des classes de l'active et de sa réserve. Saisie de ce texte, la commission sénatoriale de l'armée propose diverses additions et modifications indiquées dans le rapport de M. Chéron, qui a été distribué hier au Sénat :

Aux officiers des classes 1903 et plus jeunes, versés dans les unités combattantes, la commission sénatoriale ajoute tous les officiers de l'active, des armes combattantes, appartenant aux classes 1896 à 1902 inclus, qui, depuis la mobilisation, n'ont pas, pendant un an au moins, exercé un commandement effectif dans une unité combattante.

La loi s'appliquerait également aux hommes des classes 1903 et plus jeunes, aux sous-officiers du service armé, rengagés, commissionnés ou retraités proportionnellement appartenant aux classes 1896 et plus jeunes.

L'article 2 énumère les exceptions prévues. Les militaires de la gendarmerie qui servaient effectivement dans cette armée le 1^{er} août 1914 et le personnel du service automobile affecté aux transports et au ravitaillement dans les armées y figurent.

Le texte proposé règle le contrôle des spécialistes des usines de guerre et l'attrition des sursis.

En revanche, il décide que, dans le délai de trois mois, les hommes de troupe, pères de quatre enfants, les veufs pères de trois enfants, les hommes ayant eu trois frères tués seront affectés à des unités territoriales dans des emplois non-combattants s'ils appartiennent aux classes 1903 et plus jeunes, et à des formations de l'arrière s'ils appartiennent aux classes 1902 et plus anciennes. Quant aux hommes ayant eu deux frères tués, ils seront affectés aux emplois les moins exposés des unités auxquelles ils appartiennent.

Ajoutons que le ministre de la Guerre a donné une adhésion complète au texte de la commission.

D'autre part, M. Abel Ferry, député des Vosges, a déposé hier, à la Chambre, avec demande de discussion immédiate, la proposition de résolution suivante :

La Chambre invite le gouvernement, en vertu du principe de l'unité d'action sur l'unité de front :

1^o A engager d'immédiates négociations avec nos fidèles et loyaux amis et alliés les Anglais, sur la base de la répartition équitable des effectifs sur le front franco-anglais ;

2^o A chercher des contingents de travailleurs chez nos autres alliés.

La Commission de l'armée de la Chambre est enfin appelée à examiner une proposition de loi de M. Joseph Denais, aux termes de laquelle les hommes des classes 1888, 1889 et 1890 du service armé et les auxiliaires des classes 1898 et plus anciennes seraient

POUR SE RASER
le meilleur procédé c'est la merveilleuse et célèbre
Crème ASTOR

Gros Tube... 1 fr. 25
Français... 1 fr. 25
Tube moyen... 0 fr. 65
Français... 0 fr. 75
En vente chez les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens et Gds Magasins.

EXCELSIOR

POUR SE RASER La Crème ASTOR
EST LE PROCÉDÉ LE PLUS COMMODE, LE
PLUS HYGIÉNIQUE ET LE PLUS ÉCONOMIQUE
Exigez bien la Marque ASTOR.

LE RETOUR DU GÉNÉRAL LYAUTHEY AU MAROC



LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, EN DÉBARQUANT A RABAT, LE 31 MAI, RÉPOND AUX SOUHAITS OFFICIELS DE BIENVENUE

On sait que le général Lyautey, alors gouverneur général du Maroc, avait été appelé au ministère de la Guerre, en remplacement du général Roques, dans le cabinet Briand, le 13 décembre 1916. A la suite d'une interpellation sur l'aéronautique militaire, le général Lyautey démissionnait le 15 mars dernier. Il était le cinquième ministre appelé rue Saint-

Dominique depuis le début des hostilités. MM. Messimy et Millerand, les généraux Galliéni et Roques l'avaient précédé au ministère. M. Painlevé lui succéda. Au Maroc, le général Lyautey avait été remplacé par le général Gouraud. Il vient de retourner en Afrique tandis que le général Gouraud en revenait pour aller commander sur le front.

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES

du Mercredi et du Samedi

(Réception des ordres au guichet et par correspondance)

11, boul. des Italiens (2^e)

Entrée particulière

Tél.: Central 80-88. Adresse télégr.: Huguenin-Paris.

COURS, INSTITUTIONS 0.30

SITUATION d'avancer est obtenue après quelques mois d'études pratiques au 10, rue JIGIER, 63, rue de l'Abbaye, 19, rue Poissonnière, Paris, 3^e, rue de Reines, Paris.

École ROY, 7, rue La Grange, Paris (5^e). Sténographie, Dactylographie, Comptabilité, Commerce, Langues.

APPARTEM. MEUBLES 0.25

A louer petit appartement meublé : chambre, salon, cuisine, cabinet de toilette, terrasse, eau et gaz. S'adresser à 43, rue Lafitte.

VENTE ET ACHAT 0.30

DE PROPRIÉTÉS

Propriété 4 hectares à La Ferté-sous-Jouarre

Le vendredi 13 juin

Maison à vendre rue des Orteaux à rapport 1.700 francs. Knight, architecte, 44, rue Marbeuf.

MATERIEL D'OCCASION 0.30

Le vendredi 13 juin

Appartement 3 pièces,

800 mètres carrés, barreaux démontables pour salles spectacles ou ateliers. Voir Brocheriou, 89, avenue Beauséjour, Parc-Saint-Maur.

POUR SE RASER 0.30

Le vendredi 13 juin

Appartement 3 pièces,

800 mètres carrés, barreaux démontables pour salles spectacles ou ateliers. Voir Brocheriou, 89, avenue Beauséjour, Parc-Saint-Maur.

CHIENS 0.25

Grand choix de chiens le mot de toutes races; pension. CHENIL FRANÇAIS, 7, rue Victor-Hugo, GALUT, propriétaire. Télégr.: 53.

ÉTABLISSEMENT D'ÉLEVAGE 0.25

MARETTA, ouvert 1^{re} les jours, à 7 minuit, du Métro Vincennes, 131, Bd Hotel-Ville, Montréal (S.), téléphone 225

OCCASIONS 0.25

Seules d'homme et dame. Petite scie à décorner à vendre, 45, Raspail, Vannes.

ALIMENTATION 0.25

Voitures, œufs, beurre, rillettes, saucisson. Demander tarif. Veillard, Saint-Aubin-Baubigné (Deux-Sèvres).

SÉRIES DE BAIGNOIRS 0.25

Émailles, déclassées après transports maritimes, conviendraient

Automobiles 0.25

TO CAMIONS automobilés. Vente, Achat, Location, 6, rue Raspail, Levallois-Perret.

CAPITALS 0.25

On demande commanditaire avec 35.000 francs de suite pour exploiter procédé plastique créant une nouvelle matière, les polycarpophiles incaissables, légères extra-bon marché ; quaire ouvrières produisent dix mille poupées par jour.

MAGNIFIQUE 0.25

Loup et jeune origine primaire, cetera tissus velours, pekinois, 12, rue Sainte-Catherine, Paris.

INDUSTRIES chimiques, Laboratoires, Magasin de 2 à 6 hrs.

GIRARDOT-VINCENT, 12, rue Miromesnil, Paris (Elysées)

Berger allemand, gardeien, attaquant com

mandement, 70 francs. Chiennne Groenendael surperbe, 150 francs. Numa, Hôtel Havane, rue Tré-vise, Paris.

Mme LONGEON, 2, pl. Léopold-Baillié, à L'Isle-Adam, a un élev. excl. du loups nains et min. tr. import. Issus champs et

Certaine chiens poiliers ts de race, chiens chiens et autres chiens luxueux nains, prix avantage. Expédition ts pays. Garanties. English spoken

ayt obtenu nombr. prix

Etat et éta. Pointes : marron, noir, or, sab. et blanc. Gde val., nombr. chiots, rare beauté.

Pris intéressants.

ÉCOLE DE CHAUFFEURS-MÉCANICIENS 0.25

reconnaît la meilleure de Paris, la moins chère. Brevets militaires et civils. BELSER, 144, rue de Tocqueville. Téléphone Wagram 93-40.

HARRIS, détective privé

34, rue Saint-Marc. Téléph. Centr. 84-51, de 9 à 6 h. Renseigne sur tout et débrouille tout.

L'ESTONIE 0.30

Le meilleur

Gout excellent - Bonne Digestion

C'est MORUBILINE

Convolescents, Anémias, Sérofuleux

Bronchitiques, Tuberculeux, etc.

1/2 flacon 3.50. Flacon 6 francs poste. Notice gratis.

PHARMACIE DU PRINTEMPS, 32, r. Joubert, Paris

et toutes Pharmacies.

STOCK CONSIDÉRABLE DE BUREAUX ET MOBILIERS DE TOUS STYLES

LOCATION D'ÉBÉGELLES pour Paris et Provinces. GARDE-MEUBLE JANIAUD PARIS. 61, r. Rochechouart. INSTALLATION COMPLETE APPARTEMENTS

Fabrique de modèles de tous types. Lourds américains. Vaste choix de toutes

Vente. Achat. Location. Garde-Meubles. JANIAUD JEUNE, 61, r. Rochechouart, PARIS

École de Chauffeurs-Mécaniciens

reconnue la meilleure de Paris, la moins chère. Brevets militaires et civils. BELSER,

144, rue de Tocqueville. Téléphone Wagram 93-40.

HARRIS, détective privé

34, rue Saint-Marc. Téléph. Centr. 84-51, de 9 à 6 h. Renseigne sur tout et débrouille tout.

L'ESTONIE 0.30

Le meilleur

Gout excellent - Bonne Digestion

C'est MORUBILINE

Convalescents, Anémias, Sérofuleux

Bronchitiques, Tuberculeux, etc.

1/2 flacon 3.50. Flacon 6 francs poste. Notice gratis.

PHARMACIE DU PRINTEMPS, 32, r. Joubert, Paris

et toutes Pharmacies.

Machine à coudre SINGER

Siege Social

102, rue Réaumur, PARIS

Les Pyrénées

VERNÉT-LES-BAINS (Pyr.-Orient.)

Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfureuses.

HOTEL DU PORTUGAL, Villas. SENEGRE, directeur.

SOINS HYGIÉNIQUES

Les remarquables qualités

détovatives et antiseptiques

qui ont valu au

Coaltar Saponiné Le Beuf

son admission dans les Hôpitaux de Paris, en font, en outre, un produit de choix pour la Toilette des Dames.

Se méfier des imitations que son succès a fait naître.

DANS LES PHARMACIES

TISANE BONNARD

0.80 la boîte toutes Pharmacies.

DÉLICIEUSE LAITATIVE DÉPURATIVE PURGATIVE

Exigez ce portrait.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse

de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

SON rôle est de rétablir

la parfaite circulation du

sang et de décongestionner les différents organes.

Elle fait disparaître et empêche, de même coup,

les Maladies intérieures, les Métrites, Fibroses,

Trombose, etc. Malades

vaines suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les

Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.

Un moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour débarrasser des Cholestérols, Vésicules,

Écouffements et éviter les accid. et les

infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Sory, toutes Pharmacies : 4 fr. le flacon; 4 fr. 60 francs gare. Les 3 flacons, 12fr. francs contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis) 285 Ajouter 0 fr. 40 par flacon pour l'impôt.

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujet à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse

de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Son rôle est de rétablir

la parfaite circulation du

sang et de décongestionner les différents organes.

Elle fait disparaître et empêche, de même coup,

les Maladies intérieures, les Métrites, Fibroses,

Trombose, etc. Malades

vaines suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les

Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.

Un moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour débarrasser des Cholestérols, Vésicules,

Écouffements et éviter les accid. et les

infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.